

Bainvegni Fugitivs Marsch, Bienvenue aux Fugitifs¹

Entretien avec Lisa Bosia, présidente de l'association *Firdaus*, du canton de Tessin (Suisse), organisé. Questions posées par Aliou Ndiaye².

Lisa Bosia Mirra a fait des études en travail social. Elle est également titulaire d'un *Master of Advanced studies in intercultural communication*. Elle contribue actuellement à plusieurs actions civiques et politiques par son engagement concernant les politiques migratoires. En 2016 elle a reçu le Prix suisse de droits humains *Alpes Ouvertes* du cercle d'amis de Cornelius Koch. Elue du Parti socialiste suisse au parlement cantonal du Tessin en 2013.

Aliou Ndiaye a fait des études en médiation culturelle avant de travailler dans le journalisme et les relations publiques, au Sénégal. Diplômé d'un *Master of advanced studies in intercultural communication* de l'Université de la Suisse italienne à Lugano, en 2014, il termine actuellement un travail de recherche portant sur les usages de l'imagerie (artistique et médiatique) dans l'expression des vécus migratoires, pour un Master2 (Erasmus+) en Migrations et médiation interculturelle, à l'Université de Lille.

ABSTRACT

Cet entretien est un dialogue ouvert qui associe des idées et observations directes liées à une réalité de terrain et quelques propositions discursives portant sur ces réalités. La répartition thématique du récit s'aligne sur trois axes majeurs. Il s'agit d'une cartographie des actions civiques et politiques liées à la politique migratoire de l'État fédéral suisse, de l'historique et la mise en œuvre de la marche pour les droits et la dignité humaine *Bainvegni Fugitivs Marsch, Bienvenue aux Fugitifs* à travers la Suisse et, enfin, la problématique du droit portant sur la circulation transfrontalière. L'interview part de la réalité de terrain tout en faisant une lecture théorique où certaines situations font appel à une analyse.

Mots clés :

#Migrants Suisse#, #Délit de solidarité#, #Fugitifs#, #Espace Public#, #Marche#, #Dublin#

Q. Vous êtes engagée dans plusieurs actions civiques et politiques, pouvez vous nous faire une brève présentation de votre parcours?

R. Je suis une travailleuse sociale exerçant dans le domaine de l'asile et des migrations depuis quinze ans. J'habite dans le canton du Tessin, en Suisse italienne. Ancienne employée de l'Agence OSEO, j'ai été virée de mon travail en mai 2015 à cause de mon engagement pour les réfugiés. A l'époque, j'ai commis un acte de désobéissance civique en accompagnant des

¹ Caloz-Tschopp M.C. et al. (dir.), *Vivre l'exil. Explorer des pratiques de desexil de l'exil*, Paris, L'Harmattan, 2019, vol. II, p. 221-233.

² Michael Rössler a participé à la relecture de ce texte, merci !

migrants à travers la frontière italo-suisse, ce qui a amené à une accusation d'aide à l'entrée et au séjour illégal des étrangers.

J'ai fondé une petite association qui s'appelle *Firdaus*³ qui est le nom du paradis, en langue arabe, en guise d'hommage à la dissidente égyptienne Nawal El Saadawi auteure d'un livre consacré à la question du genre dans le monde arabe.

J'ai été élue députée socialiste au parlement du canton du Tessin en 2013. Je suis mariée à un ancien requérant d'asile, originaire d'Irak, c'est le lien entre ma vie associative et ma vie de famille. Mon mari est musulman, nous avons un fils et partageons notre vie depuis plus de vingt ans. C'est important de souligner ces faits dans la mesure où je constate des ressemblances entre toutes ces situations rencontrées dans mon travail et celles parfois vécues également au sein de ma propre famille. Ce sont des histoires basées sur des privations, des éloignements et des problèmes, comme par exemple, assister à l'enterrement d'un parent parce que l'on ne dispose pas d'un visa, un permis, ou d'un passeport pour voyager.

Q. Une grande partie de vos actions sont menées en Suisse, pouvez vous nous faire une cartographie de la politique migratoire dans ce pays ? Qu'est que vous en pensez ?

R. La Suisse est une confédération constituée de 26 cantons, avec trois niveaux législatifs que sont les communes, les cantons et la Confédération. C'est une démocratie semi-directe (droit de référendum et d'initiative) où la population est régulièrement appelée à voter sur plusieurs questions concernant la vie de la nation. La population peut utiliser les instruments de la démocratie directe (référendum et initiative).

La population suisse actuelle est composée de 25% d'étrangers européens originaires du Portugal, d'Italie, d'Allemagne, de France, etc.. Beaucoup d'entre eux sont là depuis deux ou trois générations. Certains ont la double nationalité, acquise par leurs grands parents, d'autres ne l'ont pas. La Suisse c'est la diversité, dans le respect des différences.

Ce n'est pas la situation des requérants d'asile en Suisse. Malgré tout le grand tapage politique fait autour d'eux, ils ne sont que 1,2% sur une population 8 millions d'individus. Comme partout en Europe, le nombre des migrants n'est pas énorme mais cette question est devenue une monnaie d'échange mise au devant de la scène politique électorale. Les mesures de durcissement de la loi sur les demandes d'asiles se renforcent en Suisse et ailleurs à travers l'Europe. En plus de cette situation, nous avons une vague de racisme qui empêche même aux travailleurs des organisations militantes d'apporter une aide conséquente aux fugitifs.

Selon la loi suisse sur l'asile « *tout le monde peut demander l'asile en Suisse* » même si c'est Secrétariat d'État des Migrations (SEM), instance de l'Etat qui peut valider ou rejeter la demande d'asile. L'asile c'est la protection de la vie et de la liberté. La différence entre *l'asile* de protection qui peut être demandée par un requérant l'asile et le *droit d'asile*, qui est octroyé ou refusé par l'Etat, donc qui est un droit de l'Etat basé sur des lois et des critères. Ou pour le dire encore d'une autre manière, les garants de *l'asile* est tout citoyen, tout individu

³ Nawal El Saadawi est l'auteur de *Firdaus, une voix en enfer* (2007), et tant d'autres ouvrages. Figure emblématique de la lutte pour les droits des femmes dans le monde arabe, elle a connu l'exil, la prison et des parcours difficiles. Médecin de formation, elle vit actuellement en Egypte. À 86 ans, les écrits visionnaires de cette figure radicale du féminisme n'ont pas fini d'inspirer des générations avides de liberté et d'égalité.

vivant dans un lieu susceptible d'accueil, d'hospitalité. L'Etat est l'organe de décision du *droit d'asile*. Les citoyens sont aussi les gardiens de l'application du droit d'asile en respectant les droits en vigueur. Empêcher ces jeunes migrants libyens, syriens ou africains subsahariens en quête d'asile de *déposer* une demande d'asile relève de l'Etat s'appuyant sur le dispositif Dublin de l'Union européenne. Alors que la Suisse peut y déroger dans certains cas (Dublin III), le refus du dépôt est donc une violation de la loi sur l'asile et des droits fondamentaux.

À mon avis, le pire en Suisse sont les centres de détention préventive et de renvoi, les uns pour les hommes, les autres pour les femmes et les enfants. Les hommes peuvent y séjourner jusqu'à 18 mois dans l'attente de procédures. Les mineurs ou les femmes, avec leurs enfants, sont aussi dans ces centres où elles peuvent séjourner jusqu'à 6 mois. Enfermer des innocents dans ces centres avec des libertés complètement réduites est un acte de violation des droits humains. Pour quelqu'un qui n'a commis ni crime, ni délit, dont le seul tort est d'être un *sans papiers*, ces méthodes sont abusives et violentes. Une question administrative est transformée ainsi en un crime pénal. On emprisonne des individus qui ne sont pas des criminels, qui tentent juste d'avoir accès au droit de déposer une demande d'asile et de défendre leurs droits. Cela a été avalisé en Suisse, par les dites « mesures de contrainte »⁴ qui permettent d'emprisonner quelqu'un dans un camp ou une prison en vue de son envoi forcé de Suisse.

Certains ressortent de ces centres pour être reconduits dans des vols spéciaux d'expulsions. Pour les 33 centres suisses de détention et de renvoi, il se passe beaucoup de choses contestables et il est presque impossible de percer cette zone grise. J'apprécie beaucoup le courage et l'engagement de certains pilotes des lignes commerciales qui refusent, de plus en plus, d'embarquer un migrant pour un rapatriement forcé. C'est aussi une sorte de désobéissance civique très positive que pratiquent certains pilotes.

De toutes nos forces, nous demandons aux autorités suisses d'arrêter cette politique d'enfermement abusive. Des signatures ont été collectées au cours de notre marche. Elles ont été déposées au parlement.

Même l'accès au visa humanitaire suisse concernant les personnes malades venant de pays détruits par la guerre devient de plus en plus difficile : le refus du visa pour soins médicaux devient de plus en plus fréquent.

La politique migratoire en Suisse est actuellement dans une situation critique. Le Parlement fédéral vient de valider un texte qui stipule que la famille qui se retrouve avec des dettes n'aura plus droit à un permis de séjour. Donc le droit au séjour est retiré aux pauvres irakiens ou somaliens qui sont là depuis vingt ans. Par contre, au même moment la Suisse est ouverte aux riches Saoudiens qui arrivent quand ils veulent. Et pourtant ces gens pauvres ont envie de contribuer à la Suisse par leur présence et leur travail. Nous qui sommes sur le terrain en contact avec ces fugitifs, réfugiés et requérants d'asile, nous en savons quelque chose. Je vous donne l'exemple de cette centaine de migrants que l'État fédéral avait décidé d'établir dans un camp situé dans un village de montagne aux Grisons. Les 130 habitants du village de *Surfers*

⁴ Les mesures de contrainte sont réglées de manière uniforme dans les art. 73 à 78 de la loi fédérale sur les étrangers (LEtr) et s'appliquent tant aux cas d'asile qu'à ceux relevant du droit des étrangers.

étaient contre cette initiative de loger des réfugiés dans un camp chez eux mais le maire nous a raconté qu'au fur et à mesure que des occupations en activités d'utilité publique et de travail partagé ont été mis en place, les tensions se sont affaiblies. Dès ce moment-là, les villageois ont vite changé d'avis en voyant que ces *étrangers* aussi avaient envie d'être utile au village. Je comprends bien cette situation qui relève d'un ordre social basée sur la théorie du don⁵. Le requérant d'asile à qui l'on donne le minimum de choses pour s'établir quelque part considère cet acte comme un don reçu. En retour ce don fait appel à un contre don de sa part. Si on lui donne l'occasion de le faire lui aussi cherche à donner quelque chose pour combler ce don. C'est un acte humain, valable pour tous et pour nous aussi qui vivons en Suisse. Pour le départ des migrants du canton des Grisons, lorsqu'au bout de six mois l'État suisse avait décidé de supprimer ce camp, les habitants du village étaient tristes. Leurs avis avaient bien changé sur ces gens. De tels faits, on ne les verra nulle part dans les médias pour en parler ou donner la parole à ces requérants d'asile et aux habitants.

Au cours de la Marche *Bienvenue aux Fugitifs*, j'ai pu constater que les autorités locales nous offraient parfois de la nourriture ou un logement pour nous accueillir, ce qui est bien. Par contre, ils se sont moins engagés pour nous écouter suffisamment et nous offrir des tribunes d'expression. C'est exactement ce qui se passe avec les migrants, on leur donne à manger mais ils n'ont pas accès à un espace public pour pouvoir s'exprimer et offrir quelque chose à la société d'accueil. Ils reçoivent tout de quelqu'un et par les contraintes qui existent, ils ne peuvent rien donner en retour. Au lieu d'aider à une construction citoyenne, une partie de l'opinion et des médias contribuent ainsi plus à la construction de stéréotypes.

Il y a plusieurs villages dans le Nord-Est de la Suisse – celle qui a de grandes maisons, des vaches magnifiques, des alpes, etc. - qui votent massivement pour l'UDC, un parti de droite populiste et xénophobe, et qui n'ont aucun contact direct avec des requérants d'asile. Leurs opinions sont construites sur la base de stéréotypes et de clichés sur les migrants.

Q. Vous venez de nous parler de la Marche organisée à travers la Suisse, quels buts avez-vous poursuivis et quelles expériences avez-vous faites ?

R. Le premier défi pour organiser la Marche était celui des moyens. Où trouver de l'argent pour la financer à travers la Suisse profonde et dans des villes? Nous avons commencé en lançant une campagne de récolte de fonds à travers un *crowdfunding* soutenue par *Solidarité Sans Frontières* et le *Forum Civique Européen* et tant d'autres associations et personnes. Il y avait aussi les associations chrétiennes, protestantes, laïques, des organisations féminines, et des bénévoles qui ont rejoint notre. Autour du slogan *Bienvenue aux fugitifs* la Marche a été organisée pour montrer qu'il est possible d'avoir une politique migratoire bien plus accueillante. Partis le 14 octobre 2017, on a fait le tour de la Suisse pour terminer le 10 décembre 2017, date de la journée internationale des droits humains.

⁵ Marcel Mauss (1924), *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, in « l'Année Sociologique ». Quatrième édition: Presses Universitaires de France, 1968, 482p..

C'était une longue marche de sensibilisation à travers le pays avec 50 étapes réalisées en 55 jours. Une trentaine d'associations actives dans la migration ou l'humanitaire y ont participé. Au total, c'est près d'un millier d'individus, issus de 50 nationalités qui ont marché avec nous. Nous avons parcouru 1000 kilomètres. Des réfugiés venant de pays différents ont aussi participé malgré les contraintes de devoir retourner dans leurs camps le soir. Ils étaient présents pendant la journée pour marcher avec nous, mais ils ne pouvaient pas se joindre pour le parcours intégral à travers la Suisse.

La Marche *Bienvenue aux Fugitifs* avait trois objectifs. Le premier était de constituer un réseau avec des organisations engagées sur les questions migratoires, le second de lancer un plaidoyer pour accueillir un nombre plus significatif de migrants en détresse parce que la Suisse dispose d'un potentiel pour le faire. Le troisième objectif de la Marche était de collecter des signatures et dire non aux renvois abusifs liés aux accords de Dublin.

Renvoyer des migrants d'un pays à un autre les « dublénisés », c'est une façon de se décharger de ses propres responsabilités en face à l'augmentation du nombre des réfugiés dans le monde et parfois on sépare même des familles. En effet, à cause du règlement Dublin, tous les migrants arrivant en Grèce et en Italie, les pays d'entrée en Europe surchargés, qui réussissent à fuir dans d'autres pays sont bloqués et renvoyés de force dans le pays dit de premier accueil. La majorité des migrants présents en Europe ont été identifiés et enregistrés dans ces deux pays d'entrée avant de continuer à fuir vers d'autres pays pour rejoindre leurs parents. Personne ne peut arriver directement en Suisse, sauf en sautant en parachute !

Q. La Marche est un procédé physique, en quoi peut-elle être efficace pour soutenir une vision politique ?

R. L'histoire des marches menées par de grands leaders comme Mahatma Gandhi avec la *Marche du sel*, Martin Luther King pour les droits civiques des noirs aux États Unis, etc, montre qu'il s'agit d'un acte de résistance face à l'injustice d'une société dominante.

D'une part, c'est une façon de mettre son propre corps et son temps au service d'une cause dans une dynamique non violente. Dans le cas spécifique de notre marche, c'est une sorte *d'immersion* dans la réalité vécue par le migrant. D'autre part, avec des actions concrètes, j'ai la satisfaction avec les autres marcheurs d'avoir fait plus et mieux que des dénonciations verbales. Une façon de combler mon désespoir personnel portant sur toutes les autres actions de résistance qui n'ont pas été bien entendues ou ressenties.

Contrairement aux migrants, nous autres marcheurs en Suisse avons une idée claire du lieu où l'on allait dormir le soir et une place pour se restaurer ou se laver. Nous étions accueillis. Je pense aux migrants qui arrivent clandestinement jusqu'en Suisse. Quand les conditions météorologiques s'ajoutent à la fuite, avec la neige ou la pluie, on imagine un peu comment survivent ces gens laissés à eux mêmes dans ces périodes. La Marche *Bienvenue aux Fugitifs* a été aussi une mise en exercice par son propre corps de cette précarité constituée par des douleurs, des fatigues et frustrations accumulées tout au long du processus avec ces individus venus d'Afghanistan, d'Érythrée et d'autres pays.

Mais il s'agit d'une initiative forte qui invite à poursuivre l'action pour ne pas donner du pouvoir à ceux qui prétendent que la Suisse a assez de réfugiés, pour combattre le *délit de faciès* et les contrôles arbitraires dans les trains, les gares, les aéroports, qui sont une violation ouverte de la loi. S'ils ont été battus, arrêtés, torturés, humiliés et qu'ils continuent encore à se

battre c'est pour une cause juste et humaine. Je retrouve ma force et mon énergie en discutant avec tous les gens que je rencontre en marchant. Je ressens un immense respect pour ces gens qui se battent, qui fuient pour survivre, pour vivre. Ils ont perdu des amis, une famille, une maison, des biens, ils essaient de se reconstruire une vie en acceptant d'apprendre d'autres langues, ils veulent se rapprocher d'autres cultures pour les connaître, les intégrer. Quand je vois leur courage, c'est impossible pour moi d'abandonner la lutte.

Q. Quelles sont les positions politiques des citoyens suisses sur ces questions ? N'avez vous pas l'impression d'être dans un néo-paternalisme ou un humanitarisme fragile ?

R. Mon constat est que les positions politiques sur la question migratoire varient d'une zone linguistique à une autre à travers la Suisse. Notre marche a été une bonne expérience pour nous en rendre compte. Par exemple, je ne m'attendais pas à une collaboration significative du réseau des religieux protestants suisses pour soutenir notre marche. Pour la Suisse alémanique, en général, on ressent non pas un paternalisme dans les zones d'accueil de migrants mais une sorte d'égoïsme du genre « *nous les bons suisses allons apprendre à ces étrangers comment vivre avec les bonnes règles* ». Ils ont beaucoup d'écoles et des structures de formation pour assurer cet encadrement, ce qui est bien. Mais je crois qu'on doit aller vers un *empowerment* des requérants d'asile et migrants pour qu'ils se positionnent et participent directement à la gestion de leur vie et de la politique qui les concernent.

Dans les grandes villes, comme à Zurich à Basel, les requérants d'asile sont bien accompagnés par des organisations dynamiques qui les aident pour avoir accès à la parole et aux services. Il n'en est pas ainsi en Suisse italienne où les gens sont moins sensibles à la question migratoire. Dans la Suisse francophone, les gens sont plus engagés dans la lutte politique. Il y a des élus locaux et des députés engagés qui prennent des risques aux yeux de la loi en cachant des réfugiés. À Neuchâtel et Genève, nous avons été reçus par le Maire de la ville et, dans ces régions, ils existent plusieurs associations très engagées.

Il existe un mouvement populaire que l'on peut sentir en Suisse romande. A Lausanne et Genève, nous étions plus que 300 marcheurs. Ma surprise a été aussi de voir le travail considérable qui est fait dans le canton du Valais. Dans ce canton, des groupes ont lancé des projets de partage et d'intégration à travers des activités sportives et culturelles pour mieux intégrer des migrants dans les localités. J'ai appris qu'ils faisaient cela depuis longtemps, donc c'est une avancée dans cette zone.

Pour le Tessin, le problème fondamental est lié à la politique menée par la *Lega dei ticinesi* et un certain racisme autour de la question migratoire. En effet la Marche a été très bien accueillie partout, sauf au Tessin. Ce qui suscite une réflexion critique sur l'attitude des tessinois et sur leur mentalité politique concernant l'accueil et la solidarité avec les migrants et les autres fugitifs.

Un autre aspect que j'ai remarqué porte sur l'implication des communautés. Il existe en Suisse des communautés étrangères qui ont déjà trouvé accueil et intégration, à la suite d'une migration de travail qui a eu lieu à cause de la pauvreté. Mais on ne ressent pas assez leurs réactions de soutien aux nouveaux arrivants. La solidarité ne marche pas assez sur ce point. Si on avait réussi à mobiliser les quelques 300 requérants d'asile et réfugiés pour toute la durée de la Marche, l'impact aurait été encore plus important au niveau national. Mais cette marche

a été une première. Nous allons renouveler l'initiative en retenant toutes les leçons de notre expérience. Nous n'allons peut-être pas refaire une marche de 1000 kilomètres à travers toute la Suisse, comme nous l'avons fait, mais, ce qu'on pourrait appeler, pour la prochaine étape, une *marche étoile* dans certaines villes.

Q. Pour la bataille des idées dans l'espace politique, pensez vous qu'une marche peut se substituer aux autres modes de contestation ?

R. Marcher est une liberté civique qui permet d'occuper l'espace public pour manifester son droit à la liberté d'expression. Il s'agit de se réapproprier sa voix dans l'espace public. Si on ne le fait pas, nous laissons l'élite politique d'extrême droite et le capitalisme décider de ce qui est bon ou mauvais pour nous. Habermas⁶ a développé la notion d'*espace public* comme un terrain où se déploient la publicité des idées et l'idéologie de la classe dominante. Il faut des actions, en occupant l'espace public à notre manière, pour contrer cette poussée xénophobe et raciste. C'est ce que nous sommes en train de réaliser avec nos actions. Nous devons réussir à y arriver, sinon d'autres vont décider pour nous et nous serons exclus de nos propres sociétés. Nous serons des citoyens suisses ou européens *exilés par le capitalisme* sur toutes ces questions nous concernant.

Au terme de notre marche, tout le monde avait appris quelque chose sur la Suisse, aussi bien les migrants que les autochtones. Si on considère que notre place dans les sociétés humaines est réduite à l'argent, au passeport, aux possibilités de voyager, de répondre aux appels de la société de consommation, ceux qui n'ont pas ces opportunités seront des *exilés* au sein du groupe humain et exclus de certains milieux. Pour utiliser une métaphore du contexte migratoire, le capitalisme lui-même devient une procédure d'exclusion et d'exil. S'y opposer devient une riposte nécessaire, pour des actes de *déséxil*, qui est important et doit être mené au sein de nos sociétés contemporaines.

Par contre, si on considère que construire une communauté humaine est plus important que l'argent, il existe des outils pour retrouver *le commun* et réussir des avancées considérables. Avec Internet par exemple, nous avons réussi à constituer un réseau pour dénoncer les lois qui interdisent la solidarité à travers toute l'Europe. Chacun contribue, s'exprime, sans exclusion. C'est une avancée solidaire et politique importante.

Nous allons aussi continuer à organiser des marches pour deux raisons: d'abord pour dénoncer l'application de la politique d'asile en Suisse, ensuite, pour trouver un cadre public où présenter ces migrants comme des individus avant d'être des réfugiés. Ils ont des choses à raconter et ils ont droit à une parole publique et citoyenne.

Une autre façon de mener des batailles est de soutenir les migrants dans leur parcours. On sait qu'on ne peut rien faire pour arrêter les guerres, mais on essaie de faire de notre mieux pour aider ceux qui doivent s'enfuir. À travers l'association *Firdaus* nous avons apporté des aides à quelque 3000 individus exposés à un parcours migratoire de survie.

Certains des personnes, que j'ai aidées à traverser la frontière suisse, ont rejoint leurs parents qui avaient déjà pu fuir. Je compte aller en Allemagne pour rencontrer certains réfugiés que j'ai fait passer entre les filets et qui sont en train de reconstruire une citoyenneté en apprenant

⁶ Habermas, Jürgen (1963), *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Réed. Payot, 1988, 322p.

la langue et en suivant les formalités d'intégration. Même s'ils peuvent toujours être reconduits et exposés aux difficultés du système de Dublin qui les renvoient en Italie, malgré tous leurs efforts.

Q. En considération du lieu, de la loi ou du statut social, à votre avis lequel de ces éléments caractérise la condition d'être *étranger* dans le contexte des migrations ?

R. C'est une question qui fait appel à deux observations de ma part. La première est théorique dans le sens d'une considération anthropologique de ces éléments. D'abord le lieu, n'importe lequel, n'est pas un espace neutre. Dans le parcours de ces migrants, fugitifs, exilés ou apatrides, ces lieux sont des zones de passages. Ce sont des « *non-lieux* », pour reprendre l'expression de Marc Augé⁷. À mon avis, l'identité personnelle du migrant n'est pas directement rattachée à ces zones de passages.

Sa présence dans un asile, un camp, une zone frontalière reste provisoire et imprécise. Donc, toutes les conditions sont réunies pour que l'on soit *étranger* dans ce contexte, fait de contraintes et d'instabilité, sans aucun lien identitaire avec l'espace d'accueil.

Que ce soit de l'intérieur ou de l'extérieur d'une nation, d'un pays, d'un espace commun, la mise au banc des individus différents des autres, qui sont appelés des *étrangers*, se fait principalement à travers des lieux. Je trouve pertinent le constat de Michel Agier⁸, qui explique comment « *l'enchevêtrement des lieux donnent consistance au qualificatif négatif de l'étranger et que ces lieux de l'étranger indésirable forment un couloir d'exil* (Agier, 2010 :18).

La loi et le statut social renforcent ce rapport déjà installé. Ces deux éléments vont varier selon le pays d'accueil et l'espace de survie où se trouve *celui qui arrive*. Une autre observation liée à la réalité de terrain peut confirmer cette réflexion. L'étranger est celui qui est dans un lieu défavorable avec des lois défavorables.

Personnellement j'ai été en Serbie et en Grèce où j'ai rencontré des individus qui souffraient. Ils avaient besoin de soins médicaux, de repos, de nourriture, de sécurité, etc.. Mais ils ne pouvaient pas accéder à ces droits. Avec mon passeport suisse, je pouvais me permettre de me déplacer pour rejoindre ma famille, ce n'était pas leurs cas. Il y a le privilège du passeport qui s'est imposé pour diviser des êtres humains en deux camps. Moi qui n'avais pas perdu mes enfants dans une dictature, qui ne vivais pas la guerre, la faim et la soif, qui n'étais pas dans une urgence médicale, je pouvais me déplacer et voyager comme je voulais tandis que d'autres, qui avaient ces besoins et qui souffrent, sont immobilisés dans un camp surveillé dans le pays dit de « premier accueil ». Face à cette injustice inqualifiable que j'ai pu constater de mes yeux, j'ai publiquement déclaré le 31 Juillet 2016 que j'allais engager une action de *désobéissance civile*.

Après cette déclaration, j'étais surveillée par la Police. En septembre 2016 j'ai aidé des mineurs non accompagnés à traverser la frontière suisse et à retrouver des parents en les prenant dans ma voiture. J'ai été contrôlée et arrêtée par la Police des frontières. J'ai été inculpée d'aide à l'entrée et au séjour illégal des étrangers. La procédure judiciaire est

⁷ Augé, Marc (1992), *Non-lieux. Introduction à une Anthropologie de la surmodernité*, Éd. Seuil, 151p.

⁸ Agier, Michel (2010), *Le couloir des exilés. Être étranger dans un monde commun*, Éditions du croquant, 115p.

toujours en cours. Il y a eu une première condamnation face à laquelle, j'ai déposé un recours avec l'aide d'un avocat. Nous espérons apporter encore des éléments lors du procès d'appel, l'hiver prochain, pour soutenir nos visions solidaires et humaines devant la justice suisse.

Dans ce combat, je ne suis pas seule, beaucoup d'autres individus accusés du même « délit de solidarité » que ce soit en France, en Allemagne, en Autriche, en Espagne, en Suède, en Italie, etc. se battent. Nous sommes au moins une vingtaine des personnes soutenues par diverses organisations et nous constituons un groupe de résistance. Il est regrettable de constater que cette lutte vire parfois au corps à corps. Récemment en Bavière, ce sont des lycéens qui se sont opposés à la Police pour protéger un requérant d'asile Afghan en s'affrontant avec des policiers.

Q. Comme d'autres pays la Suisse dispose de frontières, comment se présente la gestion de ces espaces de circulation transfrontalière ?

R. En général, il y a une sécurisation des frontières suisses. La frontière est contrôlée régulièrement avec des chiens, des drones, des hélicoptères et des viseurs nocturnes à infrarouge pour attraper tous les migrants.

Au cours de l'été 2016, il y a eu une arrivée de quelques 500 personnes à Côme, à la frontière italo-suisse. C'étaient des migrants qui essayaient d'arriver en Suisse ou, de traverser la frontière et la Suisse, pour rejoindre un parent dans un autre pays où déposer une demande d'asile. Pour limiter la mobilité des demandeurs d'asile, les gardes des frontières ont renvoyé tous les jours beaucoup de monde parmi lesquels des femmes enceintes, des mineures non accompagnés et des gens malades. Le chemin de souffrance continue en Europe après les tortures en Libye, les difficultés de la traversée et les mauvaises conditions de survie. Certains d'entre eux avaient des traces récentes de tortures avec du plastique brûlé, des coups et blessures, etc.. Il est révoltant de voir que ces gens ne peuvent bénéficier d'aucun droit. L'Etat se décharge sur la société civile des tâches qu'il devrait lui-même assumer. Les gens bloqués à Côme étaient dans des mauvaises conditions physiques et psychiques et c'était urgent de leur apporter du soutien. Ils étaient là, dans un parc public situé à quinze kilomètres de mon domicile, en plein air, sans aucune assistance. Avec les camarades de l'association *Firdaus*, nous avons collecté et offerts des couvertures, de la nourriture, des médicaments.

A ce moment-là, je me suis décidée à les accompagner pour demander à l'autorité compétente de recevoir le dépôt de leurs demandes d'asile. Les journées passaient, nous partagions toute notre peine, nos transpirations et nos fatigues. La police des frontières ne tenait même pas à justifier son refus ou à nous dire quelque chose.

On regardait impuissants des enfants de 11 ou 12 ans séparés de leurs parents, ces derniers incapables de faire quelque chose après avoir retrouvé la trace de leurs enfants.

Je crois qu'il faut un observatoire permanent à Côme et à Chiasso pour surveiller le travail fait actuellement par la police des frontières parce que ces agents travaillent sur mandat public, donc pour nous autres citoyens. Je sais qu'il sera difficile d'y arriver, mais il faudra une structure d'observation sur le respect des droits. Si on cherche à réduire le droit au passeport qui n'est rien d'autre qu'un carnet d'une trentaine de pages avec des écritures, nous allons défier cette politique avec des organisations partenaires en *offrant nos passeports* à des

migrants s'ils en ont besoin. Moi je l'ai déjà fait. J'ai donné mon passeport à une dame syrienne rencontrée à Istanbul. Si elle arrive à s'en sortir jusqu'à destination c'est tant mieux!

Propos recueillis et documentés par Aliou Ndiaye